



Section XXII

Histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art et de la musique

ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS 2019

Liste Qualité de la Science Française

QSF, association créée en 1982 et qui s'est donnée pour mission de défendre et de promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur en France, a été très active depuis trente ans dans différentes sections du CNU, dont la 22^e. Elle a toujours soutenu que le mode de scrutin devait rendre possible, à côté de la représentation de listes syndicales, celle de collègues ayant en commun un **engagement critique au service d'une politique scientifique véritablement ambitieuse et démocratique**.

Le CNU constitue aujourd'hui l'un des derniers lieux où les universitaires français peuvent utilement **défendre leurs droits, tout en restant fidèles au principe de l'élection par les pairs**. Instance nationale, le CNU se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences. Son **rôle est décisif dans l'attribution des promotions, des congés pour recherches ou de conversion thématique et des primes d'encadrement doctoral et de recherche**. Cela montre l'importance des présentes élections et souligne la nécessité d'avoir des sections du CNU composées de membres à la fois compétents et intègres.

Notre liste rassemble ainsi :

- Plusieurs générations de femmes et d'hommes issues des deux corps de l'enseignement supérieur
- Des enseignants-chercheurs exerçant dans divers établissements de l'enseignement supérieur et aux profils de recherche variés
- Des collègues soucieux des problèmes et des enjeux actuels des disciplines auxquelles ils appartiennent

En 2009, la mobilisation contre la L.R.U. avait laissé entrevoir beaucoup de difficultés qui, dix ans plus tard, sont réelles et fragilisent les sciences humaines et sociales auxquelles appartiennent l'histoire, l'histoire de l'art et de la musique. En raison des mesures décidées ces dernières années, les pressions et les remises en cause se multiplient : plus que jamais pèsent sur les établissements de l'enseignement supérieur de lourdes charges financières qui ne manquent pas d'avoir des répercussions graves sur les recrutements ; en outre, la vie des chercheuses et des chercheurs est de plus en plus occupée par des tâches administratives qui rendent aléatoire le temps de la recherche ; enfin, les visions quantitatives de l'excellence scientifique prennent le pas sur l'importance de la maturation intellectuelle.

Les élu(e)s QSF entendent agir au sein du CNU en fonction des **objectifs suivants** :

- Veiller au **primat du critère de la qualité scientifique** dans l'examen des dossiers des candidats à la qualification aux fonctions de professeur et de maître de conférences, afin de préserver l'homogénéité du recrutement dans ces corps.
- S'attacher, en matière de **promotions**, dans le strict respect des règles de déontologie et en refusant toute forme d'autopromotion (CRCT, avancement de grade) pour les membres de la section, à corriger les injustices et les retards, à tenir compte, tout à la fois, du mérite et de l'ancienneté, et, plus globalement, à œuvrer pour une amélioration du statut et des carrières des enseignants-chercheurs.
- Défendre les **libertés académiques** (liberté de la recherche, de l'enseignement et de l'expression) qui sont au fondement de l'indépendance et du travail des universitaires et refuser tout « **suivi de carrière** » estimant que les enseignants chercheurs sont déjà régulièrement évalués à l'occasion de leurs demandes de promotion, de CRCT, de PEDR ou lors des concours de recrutement ou de mutation.
- Se faire l'écho, auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, des **préoccupations concrètes** qui jalonnent aujourd'hui le quotidien de nos universités par la proposition de motions : précarisation des postes, faible nombre de CRCT, uniformisation des critères d'évaluation de la recherche, *etc.*

Instance de régulation de la discipline, le nouveau CNU se doit de garantir la jouissance des mêmes droits pour tous les universitaires.